

Mairie de MARLHES

## **CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 8 Juin 2017**

**PRESENTS** : DROIN Anne ; BONY Catherine ; SEUX Vincent ; THIERS Kenza ; DALMAS Martine ; DURIEU Antonin, FORISSIER Jean-Isidore ; EPALLE Daniel ; SOUVIGNET Muriel ; DEFOURS Roger ; EPALLE François ; MOUNIER Catherine ; DOURRET Josselin.

**ABSENTS EXCUSES** : MEJEAN Henri ayant donné procuration à EPALLE Daniel, CHORAIN Claudie ayant donné procuration à DROIN Anne

**SECRETAIRE** : MOUNIER Catherine

Présentation de l'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques ( IRVE) par M Hraichi du SIEL.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 Mai 2017 a été approuvé à l'unanimité après une mise au point sur l'offre Vélo Famille.

### Personnel

Mme le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2eme classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 dans l'objectif d'un avancement de grade.

Le conseil municipal accepte cette création à l'unanimité.

### Indemnité pour le gardiennage des églises communales

Suite au courrier de la Préfecture sur la revalorisation du point indice de la fonction public, le plafond indemnitaire pour gardiennage des églises communales passe à 479.86 € par an  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce montant pour 2017 à verser à la Paroisse de Marlhès.

### Conception et impression du bulletin :

Mr Douret Josselin quitte la salle du conseil municipal

Mme le Maire explique le compte rendu de la Commission d'Appel d'Offres du 15 mai.

3 agences ont été consultées selon un cahier des charges défini par la commission communication.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide avec 10 voix pour, 1 voix contre et 3 absentions d'attribuer la conception du bulletin municipal à Oh ! Studio pour un prix HT de 2 620 € par bulletin.

### Nouveau bâtiment de l'ADAPEI : participation de la commune pour le branchement électrique.

Mme le maire expose la situation : Nous avons payé 7 731€ une installation électrique de 66 KVA et après correction de la part du maître d'œuvre, il faut alimenter le bâtiment de 190 KVA donc le Siel propose un transformateur de 250 KVA pour un coût de 28 049 € à charge de la commune. Des négociations sont en cours, nous attendons l'issue de celles-ci pour prendre une délibération.

## Divers

Adressage : La proposition de La poste n'est pas la plus avantageuse, d'autres prestataires sont consultés pour devis.

Urbanisme : liste des demandes de déclarations préalables

Permanences du bureau de vote des Dimanche 11 juin 2017 et 18 juin 2017